



LE COMPTE-RENDU DE LA CONFÉRENCE DU COLONEL (ER) EMERAUX



PRÉSENTÉ PAR

DEF'INSEEC & ÉRIC ÉMERAUX

CAMILLE THIBAUT, CLÉMENCE FROMONT,
EMMA ROLLAND DE RENGERVE
ERWAN MINET, SALOMÉ CHOUKROUN CHEVALIER

3 novembre 2021



SOMMAIRE

1 À propos de l'auteur et de son ouvrage.

4 Écrire pour lever le voile sur leurs actions et le devoir de mémoire.

5 Une enquête conjuguant l'apport de divers acteurs : démêler le vrai du faux.

7 La gratitude des populations locales envers l'OCLCH.

8 Un auteur d'exactions : victime du système ou criminel ?

A portrait of a middle-aged man with dark hair, wearing a dark jacket, looking directly at the camera. In the background, a world map is visible on the right side.

BIOGRAPHIE DE **ERIC EMERAUX**

AUTEUR DE LA TRAQUE
EST MON MÉTIER

Éric Emeraux, aujourd'hui colonel en réserve, expert international et écrivain prend **la tête de l'Office Central de Lutte contre les Crimes contre l'Humanité** en 2017. L'Office créé en novembre 2013 par décret est destiné à enquêter sur deux grandes catégories de crimes : les **crimes internationaux** fondamentaux les plus graves (les génocides, crimes contre l'humanité, crimes de guerre, disparitions forcées d'État et les tortures d'État) et les **crimes de haine** (infraction liée à une appartenance ethnique, culturelle, raciale, une orientation sexuelle, etc...).

L'Office est ainsi habilité à enquêter lorsque les victimes ou les auteurs des infractions des crimes fondamentaux les plus graves sont de **nationalité française**. La **règle de la compétence universelle** lui permet également d'enquêter sur des crimes ayant été commis à l'étranger sur des personnes n'ayant pas la nationalité française mais dont l'auteur de ces-dits crimes a une **résidence habituelle en France** (appartement, compte bancaire, etc...).



LA TRAQUE EST MON MÉTIER

Un officier sur les traces des criminels de guerre

La traque est mon métier – Un officier sur les traces des criminels de guerre, premier ouvrage d'Éric Emeraux nous livre les dessous de la traque de ces criminels.

RÉSUMÉ

Depuis des années, en toute discrétion, une petite unité de la gendarmerie nationale traque les criminels de guerre.

*Bosnie, Rwanda, Liberia, Syrie... La **liste des conflits ayant donné lieu à des exactions contre les populations civiles ne cesse de s'allonger**. Mais la trentaine de femmes et d'hommes, regroupés au sein de l'Office chargé de la lutte contre les crimes contre l'humanité (OCLCH), ne manque ni d'énergie ni de volonté pour faire aboutir les enquêtes et confondre les auteurs des pires atrocités.*

*À leur tête, le colonel Éric Emeraux **lève le voile, pour la première fois, sur le quotidien de ces enquêteurs confrontés à l'insoutenable**. La retranscription des **témoignages** recueillis sur les terrains de guerre est une épreuve particulièrement redoutable. Massacres de masse, exécutions sommaires, tortures, les récits des survivants dépassent l'entendement. Mais ils sont nécessaires à la procédure pouvant mener à la mise en cause du ou des auteurs, et à leur arrestation.*

Le colonel Emeraux raconte les auditions hallucinantes de celles et ceux revenus de l'enfer. **Lejla, la Bosniaque**, qui verra **son mari et son fils emmenés pour toujours par les milices serbes, et tant d'hommes et de femmes de son village fusillés sous ses yeux.**

Désirée, la Rwandaise tutsie, réfugiée dans une église avec ses enfants pour échapper aux **tueurs hutus**, qui les voit **découper à la machette avant d'être elle-même laissée pour morte dans une fosse commune.**

Darius et Steve, les Libériens, contraints d'assister aux **séances de torture** infligées par les **troupes rebelles en lutte contre le pouvoir**, avec ingurgitation forcée d'huile bouillante, éviscération et actes de cannibalisme.

Al Ahmar, le Syrien, rescapé des geôles de Bachar Al-Assad, qui dit les coups, les plaies à vif et les chairs brûlées par des tortionnaires hilares.

Pour chaque dossier, ce sont des heures et des heures d'enquête, de recueil d'informations, de recoupement, de planques, de filatures, pour aboutir enfin à des arrestations, parfois bien des années après ces crimes odieux. **" Hora fugit, stat jus. " Le temps passe, mais la justice demeure – la devise de l'OCLCH.**

Profondément convaincu de la **nécessité de justice face aux pires exactions**, Éric Emeraux partage avec les lecteurs le combat quotidien de ses équipes, pour le droit face à la force, pour l'humanité face à la terreur.



PARTIE I

ÉCRIRE POUR LEVER LE VOILE SUR LEURS ACTIONS ET LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Approché par des maisons d'éditions afin de parler de l'Office, Éric Emeraux pense alors qu'il est important de faire connaître son travail qui reste **méconnu du grand public**, ainsi que le travail conjoint de ces **gendarmes et policiers**, avec **magistrats** et **diplomates** entre autres. Cependant, il se trouve confronté à une difficulté : en tant qu'enquêteur il ne peut parler de dossiers en cours : seuls des dossiers jugés définitivement en cassation peuvent être évoqués. Il décide alors de construire une histoire sur la base de faits réels, qu'il vient modifier de sorte que son œuvre ne vienne entraver le travail des enquêtes en cours.

Un autre aspect qui l'a poussé à écrire est l'**importance de la mémoire qui empêche le déni**. Cette notion de mémoire est encore très présente même chez les nouvelles générations qu'il a par exemple croisé en Bosnie-Herzégovine : les **mères de Srebrenica** enterrent à nouveau les morts chaque 11 juillet en Bosnie depuis 1995, date commémorant **les plus de 8 000 victimes du massacre de Srebrenica, reconnu comme génocide par la justice internationale**.

PARTIE II

UNE ENQUÊTE CONJUGUANT L'APPORT DE DIVERS ACTEURS : DÉMÊLER LE VRAI DU FAUX

Formé aux **nouvelles méthodes d'auditions (PROGREAI)** mise en place par la Gendarmerie, l'enquêteur recueille ainsi les témoignages dont on lui fait part tout en restant à l'écoute de la victime. Le rôle de l'enquêteur est de **prendre du recul sur les témoignages dont on lui fait part sans exprimer trop d'empathie à l'égard du témoin**, tel un chirurgien qui s'apprête à opérer un malade : il a de l'empathie pour le patient mais reste dans un acte technique. La spécificité de ce type d'enquête consiste en un **éloignement dans le temps et l'espace** de la scène de crime, comme cela peut être le cas pour un présumé génocidaire en France à qui on applique des crimes réalisés 25 ans auparavant, ce qui rend la situation très complexe mais permet aussi de prendre du recul.

Les nombreux témoignages permettent alors à **l'enquêteur d'avoir la physionomie des événements** et de **déceler si un témoin ment ou non**. On peut distinguer **trois catégories de témoins** : ceux qui ont vécu l'action de très près et qui rencontrent des difficultés à matérialiser ce qu'ils ont vécu ; ceux qui veulent régler des comptes ; et enfin des personnes qui sont manipulées par les gouvernements pour recréer une histoire. Tous les témoignages sont par la suite confrontés entre eux dans le logiciel de la gendarmerie AnaCrim.

Face au peu voire à l'absence de preuves matérielles, des remises en situation sont réalisées avec les témoins sur les lieux du crime.

Certains témoins de ces crimes tels Nazim constituent des **combattants de la liberté** : il a passé 5 ans dans les geôles de Bachar. Il est intéressant d'observer la volonté de certains témoins de **défendre leurs valeurs**, pouvant aller jusqu'au sacrifice suprême. Il a constitué le **Dossier César** : à partir de 2011 on lui demande de photographier des cadavres sortant des hôpitaux et des services de renseignements : en 2013 il est exfiltré par Human Rights Watch avec ses pellicules qui rassemblent 1 900 cadavres.

Le disque dur est transmis au Ministre des Affaires Etrangères, Laurent Fabius, qui, en vertu de l'**article 40 du Code de procédure pénale**, peut le transmettre aux magistrats pour ouvrir une enquête. Le dossier est transmis au Parquet de Paris qui va décider d'ouvrir une enquête confiée à l'OCLCH. Selon le mandat de l'Office, **ils cherchent alors des victimes françaises dans le dossier César pour pouvoir agir.**

Les enquêteurs sont aussi amenés à travailler conjointement avec des ONG, dont l'apport est majeur du fait de leur connaissance du terrain. Il existe trois types d'ONG : **de contexte** (Human Rights Watch, Amnesty International), **chercheur de preuve et de plaidoyer**, et **spécialisée** (We Are Not Weapon Of War). Les ONG chercheurs de preuves et de plaidoyer permettent de détecter d'éventuels criminels de guerres, témoins et victimes puis se constituent partie civile en France. L'objectif des enquêteurs est de vérifier ce que les ONG ont fait ou dit puis reprennent et poursuivent le travail.

Dans certains pays comme au Liberia, ils étaient dépendants des ONG puisqu'ils ne connaissaient pas le terrain. Il est parfois alors **difficile de concilier l'ensemble des acteurs** : toujours au Liberia, les enquêteurs ont dû travailler avec les policiers locaux, qui, sans qu'on le sache, auraient pu, par le passé, participer à des crimes de guerre ce qui ne plaisait pas aux ONG. Cela nécessite donc des vérifications au préalable.



PARTIE III

LA GRATITUDE DES POPULATIONS LOCALES ENVERS L'OCLECH

Au Libéria, Eric Emeraux est frappé par le fait que **la population locale est satisfaite de les voir** puisque rien n'a jamais été traité dans le pays : après 14 ans de guerre civile, de 1989 à 2003, marqués de massacres, d'exactions, de viols, ayant fait près de 250 000 morts, **personne n'a été poursuivi ni condamné** pour les crimes commis pendant la guerre civile et de nombreuses personnalités impliquées dans le conflit occupent toujours des postes économiques et politiques importants. Une **Commission « vérité et réconciliation »** est souvent créée dans le but de faire **l'effacement généralisé de ce qu'il s'est passé pour pardonner**. L'idée est que si l'on veut avancer, il faut effacer.

Cette situation de gratitude envers les enquêteurs de la part de la population **donne un sens à leur métier** et **les conforte qu'il faut leur rendre justice**. Bien que ces enquêteurs ne soient qu'un « petit rouage du système », ne pouvant traiter de tous les génocides, parler éveille les esprits et interpeller des génocidaires tel Félicien Kabuga est vu comme une **consécration** : il est considéré comme le financier du génocide ayant entraîné la mort d'un million de personnes au Rwanda. **Les victimes obtiennent ainsi réparation à travers la condamnation du criminel.**

UN AUTEUR D'EXACTIONS : VICTIME DU SYSTÈME OU CRIMINEL ?

Éric Emeraux voit un **criminel en celui qui a contribué à l'organisation de ces génocides ou commis des exactions lors de ces génocides** : lorsqu'ils sont arrêtés, certains disent qu'ils n'ont pu s'opposer au système, ce qui rejoindrait le constat de l'expérience de Milgram. Cependant, d'après Éric Emeraux, **on a toujours le choix** : il prend l'exemple du livre de Christopher Browning Des hommes ordinaires, dans lequel 20% des réservistes du 101e bataillon de réserve de la police allemande ont décidé de faire un pas de côté pour ne pas tuer 1 800 juifs d'une balle dans la tête.

De plus il souligne le **rôle des Justes**, présents en France comme au Rwanda, qui refusent de plier et résistent, ce que nous expose Pierre Baillard dans son ouvrage **Aurais-je été résistant ou bourreau** : on considère que l'empathie ou l'amour de l'autre est plus important de ce qui nous amène à sauver de potentielles victimes d'exactions.



Ainsi, nous vous disons

Merci de votre attention

et à bientôt sur nos réseaux DEF'INSEEC
pour de prochaines conférences

CRÉDITS PHOTO

- Couverture : Europe 1 *Crimes de guerre : arrestation en France d'un suspect serbe inculpé en Bosnie*
- Sommaire : Le Parisien, *Office des crimes contre l'humanité : plongée dans la banalité du mal*, 19/09/2018
- Page 1 : Bruno Klein
- Page 2 : Le Monde, *Comment les enquêteurs ont arrêté Félicien Kabuga, le « financier » présumé du génocide des Tutsi*, 22/06/2020
- Page 4 : Le Point, *Munira Subasic, "mère de Srebrenica" en quête de justice*, 23/11/2017
- Page 5 : France culture, *Syrie, la grande prison*, 22/10/2018
- Page 7 : Europe 1, *Génocide au Rwanda : un homme mis en examen à Paris*, 17/09/2021
- Page 8 : Comité français pour Yad Vashem, *Les Justes de France au Panthéon*, <https://yadvashem-france.org/wp-content/uploads/2021/05/justes-au-Panthéon.jpg>



SUIVEZ DEF'INSEEC SUR

